Comité Social d'Administration Local

du SARH

du 24 juin 2025

Monsieur le Président,

Un rassemblement des personnels s'est tenu le 18 juin sous les fenêtres de Bercy. L'objectif était de réaffirmer notre opposition à ce qui est en train de se passer pour la protection sociale complémentaire des agentes et agents de Bercy.

Le choix de l'opérateur ALAN reste pour nous le choix du pire :

- ce choix ouvre un champ nouveau à un opérateur privé hors du champ mutualiste, dont la logique première sera de faire des bénéfices,
- ce choix rompt radicalement avec une histoire fondatrice en matière de protection sociale complémentaire pour les finances, pour voguer vers des horizons méconnus. Or, la PSC ne peut être réduite au tout-technologique et au monde des start-up.
- ce choix soulève de lourdes interrogations :
    - d'une part, sur les conditions de passage de ce marché et sur l'indispensable transparence que nous exigeons ;
    - d'autre part, sur la fiabilité du système qui pourrait se mettre en place et sur la sécurité des données.

Malgré la décision judiciaire rejetant le recours déposé par la MGEFI, cette affaire est loin d'être finie.

Notre atout majeur demeure l'accord signé à l'unanimité par les fédérations des Finances. Nous en serons les garants.

En interfédérale, nous avons porté l'exigence devant le ministère, c'est-à-dire l'autre signataire, qu'il s'engage et assume pleinement ses responsabilités.

C'est à l'évidence une bataille de longue haleine qui s'engage et nous sommes résolus à la mener, pour défendre à la fois les valeurs que nous portons et les intérêts des agents, actifs ou à la retraite, et de leurs familles. C'est là notre unique boussole et nous n'en dévierons pas.

Le CSAL de ce jour est consacré à la communication du bilan d'activité et social 2024 de notre Direction.

Le bilan d'activité évalue l'activité de l'année écoulée et détermine les orientations pour l'année à venir dans un contexte d'austérité financière et de casse du service public.

Au niveau local les ACF et la prime d'attractivité du 93 doivent être octroyées à l'ensemble des agents du SARH; l'absence de ces primes impacte le manque d'attractivité de la Direction, les postes restant vacants.

Pour Solidaires Finances Publiques, les réformes déstructurantes de nos missions de service public doivent être stoppées, les rémunérations de l'ensemble des personnels doivent être revalorisées, les possibilités de promotion doivent être augmentées et les conditions de travail améliorées.

Bien que l'observatoire interne indique des résultats globalement satisfaisants, de nombreux éléments du bilan social et d'activité montrent au contraire une situation très dégradée :

- le SARH connaît ainsi un volume d'absences pour raison de santé de 3 748 jours équivalents a 17 ETP ainsi qu'un taux de rotation des effectifs a hauteur de 19 %, voire plus élevé pour certains pôles. Solidaires Finances Publiques regrette que pour faire face à cette situation, le SARH n'ait obtenu de la Centrale que la possibilité de recruter des auxiliaires à hauteur de 10 % des emplois.
Solidaires Finances Publiques considère que cette précarisation ne fait que renforcer le déséquilibre des équipes et met à mal le statut de la fonction publique. Solidaires Finances Publiques continuera de se battre pour pérenniser le statut des fonctionnaires.

- Le PRHD accuse à lui seul un déficit total de 17ETP (équivalent temps plein) lie au temps partiel auquel s'ajoutent les absences pour maladie correspondant a 7,28 ETP.
L'effectif disponible du PRHD s'élève donc en 2024 a 45,9 ETP.
Les 7,28 ETP d'absences pour maladie illustrent une charge de travail trop lourde pesant sur les équipes.
Solidaires Finances Publiques s'interroge sur le départ après 1 an ou moins des 3 attachés d'administration affectés au PRHD.
- Les effectifs du CSRH continuent leur baisse. Dans la lignée de la politique du ministère, les départs en retraite ne sont pas remplacés alors que les charges sont en augmentation. Une fois encore, la seule respiration offerte à ce service comme aux autres est le recours aux auxiliaires pour assurer les missions essentielles.
Comme écrit dans ce bilan : les conditions de vie au travail se dégradent, et malgré l'investissement remarquable des agents et des cadres du service, et toutes les mesures mises en place pour tenter d'absorber un surcroît de charge et une baisse constante des ressources, la tension et la fatigue se font ressentir dans les équipes. L'encadrement est de plus en plus mobilisé pour veiller à préserver une bonne entente, et apaiser les relations entre collègues.
Solidaires Finances Publiques ne peut rien ajouter à ce constat.

- Le PEC voit ses missions s'étoffer mais a la chance de bénéficier d'une réorganisation pour une fois favorable avec le regroupement de ses équipes sur le 10 rue du Centre.

- Le PAGBL a également massivement recours aux auxiliaires pour pérenniser ses missions essentielles à défaut de pérenniser ses effectifs. Le PAGBL bénéficie également d'une réorganisation favorable avec la montée de la MNAP au sein du pôle. Les départs volontaires de la quasi totalité des agents de la MNAP, font référence aux difficultés rencontrées par les agents dans les conditions de vie au travail détériorées. Solidaires Finances Publiques espère que cette réorganisation va permettre des conditions de vie au travail améliorées.

En conclusion, un manque notoire d'effectif, une augmentation des problèmes de santé des agents, un taux de rotation important, la très nette augmentation du volume de nos missions….. et pourtant nous ne pouvons que constater que de nouvelles missions sans les effectifs suffisants sont transférées au SARH, aucune reconnaissance d'ACF concernant la haute technicité des agents.
Nous avons noté que les auxiliaires deviennent la clef de voûte, au vu des missions qu'ils exercent, remplaçants bien souvent des agents à haute technicité sur des missions qualifiées d'essentielles,
Malgré cette situation, le SARH perd encore des emplois au TAGERFIP.

Nous interviendrons au fur et à mesure de cette instance.